

RÈGLEMENT OFFICIEL

8H AIRBIKE Challenge

Édition du Samedi 30 Mai 2026

Circuit de Mornay (23)

1 Organisation

L'épreuve dénommée « 8H AIRBIKE Challenge » est organisée par le Magasin AIRBIKE, situé à Aixe-sur-Vienne (87). Il s'agit d'une épreuve d'endurance cycliste de 8 heures en relais ou en solo sur le Circuit de Mornay.

2 Conditions de Participation

- **Âge** : 18 ans et plus pour le format Solo. Dès 16 ans pour les équipes (avec autorisation parentale obligatoire, voir Section 11).
- **Santé** : Chaque participant doit obligatoirement fournir lors de l'inscription :
 1. Une licence sportive (FFC, UFOLEP, FFTRI) en cours de validité.
 2. OU un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an.
 3. OU l'attestation du **Parcours de Prévention Santé (PPS)** en cours de validité.

3 Inscriptions et Tarifs

Inscriptions exclusivement sur la plateforme Sports'n Connect.

- **LE GLADIATEUR (Solo)** : 160 €
- **LE TRIUMVIRAT (Équipe de 3)** : 360 € (120 € / pers.)
- **LA LÉGION (Équipe de 5)** : 450 € (90 € / pers.)

4 Matériel et Équipement

- **Casque** : Port obligatoire d'un casque rigide homologué, jugulaire attachée.
- **Vélo** : Seuls les vélos de route classiques sont autorisés. **Les vélos de triathlon, de contre-la-montre (Time Trial), les prolongateurs, les VAE, VTT et pignons fixes sont strictement interdits.**

5 Déroulement de l'Épreuve

- **Horaires** : Départ à 09h00. Fin à 17h00.
- **Drafting** : L'aspiration-abri (drafting) est **accepté** entre les coureurs.

6 Comportement en Piste et Sécurité

- **Fluidité** : La piste est suffisamment large pour tous. **Aucune touche ou contact volontaire** entre coureurs ne sera toléré.
- **Dépassements** : Il n'y a pas de côté de piste prioritaire. La responsabilité et la prudence incombent au coureur qui effectue le dépassement.
- **Fair-play** : Il est strictement interdit de gêner volontairement un coureur qui effectue un dépassement.
- **Assistance** : Toute réparation doit se faire impérativement aux stands.

7 Règlement Particulier de la Zone de Relais

Le passage de relais est une phase critique pour la sécurité.

- **Vitesse** : La vitesse est limitée à 20 km/h dans toute la zone des stands.
- **Zone de Transmission** : Le relais s'effectue à l'arrêt devant le box assigné à l'équipe.
- **Témoin** : Le transpondeur de chronométrage sert de témoin. Il doit être fixé sur le vélo ou à la cheville du coureur entrant.
- **Attente** : Le coureur en attente doit rester dans son box et ne pas gêner la circulation des autres équipes sur la voie de passage.

8 Discipline et Sanctions

- **Violence** : Toute violence physique ou verbale envers un participant, un bénévole ou le staff entraînera une **disqualification immédiate** et l'expulsion du circuit.
- **Comportement dangereux** : Un comportement jugé dangereux en piste (slaloms, freinages injustifiés) fera l'objet d'un avertissement puis d'une mise hors course en cas de récidive.

9 Assurances et Droit à l'Image

L'organisateur dispose d'une assurance RC. Tout participant autorise l'utilisation de son image pour la promotion de l'événement.

10 Annulation

En cas de force majeure, le remboursement sera étudié au prorata des frais engagés.

11 Décharge de Responsabilité (Modèle pour Mineurs)

À compléter et joindre obligatoirement pour tout participant mineur.

Je soussigné(e) M./Mme en qualité de représentant légal de l'enfant né(e)

le , autorise ce dernier à participer au 8H AIRBIKE Challenge le 30 mai 2026. Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et accepte que l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Date : Signature :

Fait à Aixe-sur-Vienne, le 6 Janvier 2026.